

Mairie de POIROUX 85440
116 rue du Payré
Département de la Vendée

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10-07 2023

N°45-2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 04 juillet 2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Joseph BERNARD, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Véronique DESMARICAUX

Absents ou excusés : Frank RABILLE, Romain TESSIER, Sylvie LEBON, Karine GAZEAU
Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Secrétaire : Annie RENOUF

45- 2023 – VENTE DE PARCELLES LA DAVIERE - CONVENTION AVEC MR PHILIPPE CAILLAUD

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal, que par délibération du 26 avril 2016, la commune s'était engagée à vendre à Mr Philippe CAILLAUD, un hectare dans la parcelle C 2476 au prix de 18 000 € ainsi que 239 m² environ dans la parcelle C 2457.

Pour diverses raisons, la commune a demandé à Mr CAILLAUD son accord pour différer cette vente, ce que Mr CAILLAUD accepte si la commune s'engage par une nouvelle convention à lui vendre ces parcelles de terre pour 18 000 € (la parcelle C 2476) et pour 2300 € (une partie de la parcelle C 2457).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la convention jointe par laquelle la commune s'engage à vendre à Mr CAILLAUD avant le 01/06/2026 :

- 10 000 m² dans la parcelle C 2476 pour un prix de 18 000 €
- 239 m² dans la parcelle C 2457 pour 2300 €
- Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention et tout acte lié à cette affaire

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 20/07/2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

